



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Joseph Anglade
LEZIGNAN-CORBIERES



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2022
APPROFONDISSEMENT

Compte-rendu du Conseil d'administration du 28/09/2023

Début du conseil à 17h30 ; 11 membres présents, le quorum est atteint.

1/ Désignation du secrétaire de séance : M. Sidibé

2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 3 juillet 2023 : vote à l'unanimité

3/ Vote par correspondance des parents : vote à l'unanimité

4/ Information sur le Pacte enseignant

M. le Principal : pour le soutien-approfondissement en 6^e, nous travaillons avec 11 professeurs des écoles.

Les parts fonctionnelles au collège sont destinées aux remplacements de courte durée (RCD), à Devoirs faits, à la prise en charge d'élèves avec des besoins spécifiques, aux projets pédagogiques ou éducatifs innovants impliquant plusieurs classes ou plusieurs niveaux. Nous avons déjà des enseignants qui se sont engagés ; il est à noter que l'engagement pourra se faire durant l'année à condition que la mission puisse être conduite avant la fin de l'année scolaire.

Le collège dispose de 68 parts fonctionnelles, soit une somme totale est de 85 000 €.

(17h37 arrivée de la personnalité qualifiée)

Les professeurs des écoles interviennent le mercredi pour le soutien-approfondissement en 6e

Au collège, nous avons pour le moment 8 enseignants engagés pour les remplacements de courte durée, c'est-à-dire les remplacements que nous pouvons organiser en interne ; si l'absence dure au moins 15 jours, nous faisons appel au rectorat pour la suppléance.

- 2 membres sur 12 du conseil d'administration s'abstiennent pour l'organisation du Pacte.

5/ Convention de prêt des véhicules de fonction du collège aux associations du collège FSE et AS : vote à l'unanimité

6/ Autorisation pour le chef d'établissement de signer des conventions de stage : vote à l'unanimité

Question : les élèves arrivent-ils à trouver un stage ?

M. Le principal : il y a toujours un problème de mobilité qui se pose, la plupart des élèves cherchent uniquement à Lézignan ce qui réduit les possibilités.

7/ Autorisation pour le chef d'établissement de signer les conventions, contrats et marchés pour 2023-2024

17h47 : arrivée d'une représentante des parents d'élèves

Vote à l'unanimité (13/13)

8/ Convention avec le GRETA

Le collège va accueillir le Greta Aude/PO pour des formations ; les locaux qui leur étaient jusqu'ici prêtés par la mairie de Lézignan ne sont plus disponibles ; nous mettons à disposition des salles ; les formations seront dispensées dans les 3 établissements de Lézignan.

Le représentant du département, M. Gasparini : la convention concerne l'ensemble des établissements de l'Aude ; le Greta n'a effectivement plus les locaux de la mairie. On aurait souhaité être associé en amont à cette collaboration qui montre la complémentarité de l'offre de formation avec la prise en compte d'un public

adulte. Le conseil départemental note qu'il faut un partage des coûts de l'énergie par exemple sous forme de quote-part ou de potentiels investissements.

M. le Principal : Avec le directeur du Greta, on s'est mis d'accord pour que les entrées, sorties et pauses soient décalées afin que les stagiaires ne croisent pas les élèves du collège. Ils entreront et sortiront par le portail rouge. A noter que les stages peuvent également avoir lieu pendant les vacances scolaires.

Vote à l'unanimité

9/ Projets pédagogiques 2023-2024

Il y a plusieurs projets qui concernent tous les niveaux et qui portent sur des thématiques très diverses. Le collège dispose pour le Pass culture de 18100 € ; cette somme est également mobilisée pour les projets pédagogiques.

Vote à l'unanimité

10/ Acceptation des dons et participation du FSE dans les projets pédagogiques 2023-2024

M. le Principal : Le FSE prend une part importante dans le financement des transports.

Vote à l'unanimité

11/ Concession des logements de fonction

Vote à l'unanimité

12/ Questions diverses

- Changement du jour du CA

M. le Principal : le jour change en fonction de plusieurs paramètres

- La desserte des bus qui n'est pas au point

M. Gasparini : en effet, on nous a signalés quelques dysfonctionnements sur quelques lignes ; mais la situation a été réglée pour la ligne de Conilhac par exemple ; nous restons vigilants et suivons la question de près.

- Transmission des documents préparatoires

- M. Le Principal : l'envoi avec le webmail académique marche bien, mais ce n'est pas toujours le cas avec Thunderbird. A l'avenir la transmission se fera par le Webmail.

- Impression des documents

- M. le Principal : on étudiera cette possibilité

- Listing des parents d'élèves à envoyer aux représentants des parents

- M. Le principal : ce sera fait

- Le compte-rendu des conseils d'administration mis sur le site

M. le Principal : ce sera fait systématiquement

- Sondage fait par la liste Boukacem

M. le Principal : pour la restauration scolaire : une commission menu sera mise en place avec une diététicienne, des parents d'élèves, des élèves, le chef cuisinier

- les services civiques

- Mme Almeida (CPE) : ils vont intervenir dans le module Repers, dans le dispositif Devoirs faits inclusifs et dans le suivi de l'absentéisme.

- Le nombre AED au collège

- Mme Almeida (CPE) : nous avons 7,5 ETP ; il y a 7 postes pour le collège et 0,5 pour l'atelier relais. Les interventions pour le décrochage scolaire sont intégrées dans leur temps de service.

- Plus de menu de la cantine sur Pronote ?

M. Sidibé : le menu de la cantine est mis en ligne chaque semaine sur la page d'accueil du site ; il n'y a pas besoin de se connecter pour y accéder.

- Problème d'accessibilité au CDI

- M. le Principal : j'étudierai la question avec la professeur documentaliste

- Serait-il possible de recevoir les futurs 6^e durant toute une journée au collège ?

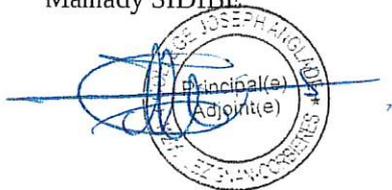
- M. le Principal : Non, cela reviendrait à favoriser les élèves de Lézignan, car la question du déplacement se posera pour les élèves qui sont dans les villages environnants

- Mme Almeida : l'année dernière, l'accueil des parents et des élèves de CM2 en fin d'après-midi (futurs 6^e) avait rencontré un réel succès.

18h21 : Fin du CA. Les membres sont invités au pot offert.

Le secrétaire de séance

Mamady SIDIBE



Le Principal

Stéphane Vanwollegem

